



VERSAILLES

# Porchefontaine Conseil de quartier

## Conseil de quartier du 8 décembre 2011 COMPTE-RENDU

### Etaient présents :

Martine Schmit, Présidente

### Collège des associations

Marie-Madeleine Hooge du Réseau d'Echanges des Savoirs, Arielle Breyer-Damery pour la PEEP, Agnès Savignac de VEI, Bernadette Perrutel pour Sesakinoufo, Xavier Bloch de l'ALEP

### Collège des habitants

Jean-Paul Neveux, Laure Dispan de Floran, Antoine Divan, Francis Flamand, André Montialoux, Christian Rey-Renaux

### Collège des Personnes nommées

Marie-Christine Claraz, Francis Naudin, Simone Prost, Janine Meurin, Pierre Arnaud, Thomas de Wailly, David Crépy

### Membre de l'opposition : Danielle Legué

Absents excusés : Michel Lefèvre, Bernard Jacob, Nadia Vargas de Fontaine de Gaïa, Nicolas Etiévant du CLAP53, Caroline Prouf, Jehan-Philippe Leroy, Tanguy de la Laurencie, Dominique Walgraeve, Stéphane Chambris de l'association des commerçants de Porchefontaine ACAPV

### Invités présents :

Claire Chagnaud-Forain, Maire-Adjoint déléguée à la famille  
Madame Morisset, Directrice du centre maternel départemental de Porchefontaine  
Stéphane Bouilloux-Lafont, membre de la Commission commerce  
Emmanuelle Delhomme, Directrice de la Maison de Quartier  
Marie-Jo Jacquet représentant L'Echo des Nouettes.

!- !- !-

### Présentation du Centre Maternel de Porchefontaine

Le Conseil de quartier accueille Madame Claire Chagnaud-Forain, Maire-Adjoint déléguée à la famille et Madame Morisset, Directrice du centre maternel départemental de Porchefontaine.

Cet établissement à vocation sociale dépend de la Direction de l'Enfance de l'Adolescence de la Famille et de la Santé du Conseil Général des Yvelines. Le centre maternel de Porchefontaine accueille des mères isolées enceintes ou ayant un ou deux enfants de moins de trois ans. D'autres centres accueillent sur la ville des mères d'enfants de plus de 3 ans.

Les travaux de restructuration et de rénovation récemment menés par le Conseil Général ont augmenté la capacité d'accueil du centre qui passe ainsi de 40 à 64 familles. Le centre reconstruit permet désormais d'accueillir les mères ou futures mères en studios autonomes avec kitchenette (loyer payé par les mères qui disposent d'aides au logement, d'un salaire ou du RSA). Le centre maternel reçoit environ 350 demandes par an, émanant de toute l'Ile de France, 120 à 150 demandes des Yvelines sont privilégiées. Il axe ses projets autour de la protection de l'enfance et de l'accompagnement à la parentalité. Le Centre peut accueillir des couples dans le cadre de projets de couple.

Le Centre accompagne les jeunes mères ou futures mères et les aide à acquérir des compétences. Il dispose d'une équipe pluridisciplinaire composée de 20 métiers différents : psychologues, assistantes sociales, puéricultrices, etc... L'objectif est de rendre autonomes, le plus rapidement possible, les jeunes mères accueillies afin qu'elles puissent reprendre le cours d'une formation ou s'orienter vers des lieux de qualification professionnelle, dans le projet de les amener à quitter le Centre et à prendre un logement en location. On peut noter que ces jeunes femmes s'orientent beaucoup professionnellement vers l'aide à la personne.

La durée d'accueil moyenne est de 14 à 16 mois. La moyenne d'âge des jeunes femmes accueillies est de 20-21 ans. Toutefois, des mineures devraient prochainement être à nouveau accueillies. Madame Morisset précise que le Centre accueille des jeunes femmes qui sont en précarité croissante et qui peuvent avoir des troubles psychoaffectifs. Elle constate un isolement plus avéré des jeunes femmes accueillies, avec un parcours très chaotique (parcours de l'aide sociale à l'enfance, immigration, ...). Cependant, aucune jeune femme en situation irrégulière ne peut être accueillie et la majorité des femmes travaille.

L'établissement dispose d'un self, de lieux d'animations collectifs, d'ateliers jouant sur plusieurs activités : insertion, bien-être, éducation à la santé .... Il travaille avec certaines associations qui viennent faire de la prévention, des banques qui aident à apprendre à gérer un budget, la bibliothèque départementale des Yvelines, des musiciens, ... Il propose aussi des activités liées à la culture. Le Centre maternel souhaite renforcer la proximité et une mixité sociale avec le quartier (Ses résidentes fréquentent la Maison de quartier, participent à diverses manifestations avec les associations agissant sur le quartier...).

Une crèche de 60 berceaux, inaugurée en avril 2010, et qui compte 35 salariés, est ouverte aux enfants des mères accueillies mais aussi aux enfants du Conseil Général dont les parents travaillent ainsi qu'à d'autres familles. Elle est ouverte de 6 h à 20 heures.

Le Centre dispose de 80 salariés (équivalent temps plein). Il est ouvert toute l'année. Madame Morisset précise recevoir souvent des nouvelles des jeunes femmes qui ont été accueillies (cependant sans suivi statistique pour l'instant).

Madame Claire Chagnaud-Forain indique que le Centre maternel de Porchefontaine vient de signer une convention avec la ville de Versailles. Elle précise que Madame Monique Le Saint souhaitait que, pour bien accompagner les jeunes mères, leurs enfants soient accueillis en dehors du Centre afin de faciliter leur destinée. Pour la Ville l'objectif est de rapprocher le mode de garde du domicile. La Ville va donc réserver des places de crèches dans d'autres quartiers pour ces jeunes mères, libérant ainsi des places dans le Centre maternel pour des petits Versaillais habitant Porchefontaine ou dont les parents utilisent la gare de Porchefontaine.

La Mairie a retenu 5 places, donc 5 dossiers de mères, visant à terme 10 places.

Répondant à la question d'un membre du Conseil de quartier, Madame Morisset indique que le budget annuel du Centre maternel s'élève à plus de 3,7 millions d'euros.

Il est précisé que le Foyer Carpentier (situé quartier Montreuil) devrait interrompre son activité en 2013, les enfants accueillis seront alors recentrés sur le Pecq et Mantes la Jolie. Le Conseil Général devrait vendre le terrain et le bâtiment.

Les membres du Conseil remercient Madame Morisset puis un échange s'engage avec Madame Claire Chagnaud-Forain qui précise qu'il y a, en matière de structure d'accueil pour la petite enfance à Versailles, un bon équilibre entre le nombre de demandes et l'offre disponible.

Elle expose que des crèches inter-entreprises se développent sur la ville, notamment autour des gares (Chantiers, Rive Droite), qu'un nouvel établissement de 40 berceaux devrait ouvrir au printemps 2012 et précise que le budget de ces crèches ne pèse pas sur celui de la Ville et libère des places dans les crèches municipales.

Il y a environ 4.500 enfants de moins de trois ans à Versailles, et de plus en plus de familles monoparentales.

Un vrai souci existe sur le quartier Chantiers et l'Ecole Pierre Corneille, le centre de loisirs explose. Le centre de loisirs maternel Pierre Corneille accueille 58 enfants et ne peut accroître sa capacité. Pour les enfants de 6 à 12 ans, le centre des Grands Chênes accueille 253 enfants, les Condamines accueillent 108 enfants et l'école Edmée Frémy 78 enfants. Plusieurs autres centres maternels sont ouverts sur la ville. Un transport pour les Grands Chênes est organisé et confié à une société (80 000 € par an).

Parmi les explications de l'explosion du nombre de demandes d'accueil loisir le mercredi, il semble que les familles aient anticipé des mesures fiscales défavorables et renoncé à embaucher des personnes le mercredi.

#### Adoption du compte-rendu du conseil du 18 octobre à l'unanimité.

Le Conseil prend acte de la démission de Julie Axisa, qu'il regrette.

Martine Schmit évoque la disparition de Dominique L'Hoste qui, avant de représenter l'Echo des Nouettes au Conseil de quartier, en avait été membre. Très active sur le quartier, elle avait également présidé les destinées du CAP et était la Présidente de la Gymnastique Volontaire.

#### Permanences

Samedi 10 décembre : Bernadette Perrutel, Antoine Divan, Martine Schmit

Samedi 14 janvier : Agnès Savignac, André Montialoux.

#### Travaux des commissions

Commission Commerce : rappel des membres la composant : Nadia Vargas, Bernadette Perrutel, Xavier Bloch, Laure Dispan de Floran, Dominique Walgraeve, Stéphane Bouilloux-Lafont, Janine Meurin.

L'association des commerçants est en grande difficulté et les membres du Conseil s'interrogent sur la manière d'alerter les habitants du quartier et de les sensibiliser à l'importance de faire vivre le commerce

de proximité, alors même que deux places 15 minutes ont été installées et vont prochainement être doublées. L'évolution des habitudes de consommation et des pratiques est évoquée. Il faut cependant conserver l'idée d'une sensibilisation des habitants du quartier. Il est par ailleurs rappelé que les loyers des commerces sont élevés dans le quartier. Enfin, il convient de souligner qu'il y a une importante demande de restauration, sous ses différentes formes, pour le déjeuner en semaine, due à la présence d'entreprises sur le quartier.

La Commission se mobilise sur le sujet.

### Commission Découpage du Quartier

Les travaux sont en cours de formalisation, ils devraient être présentés au premier semestre.

Francis Flamand rappelle qu'il existe des découpages différents du quartier (travaux municipaux, élections, école, paroisse, zone géographique, SDIP...). Les zones les plus problématiques sont l'ensemble rue des Chantiers – Pont Colbert. Côté avenue de Paris, la frontière n'est pas évidente non plus. Le Conseil de quartier des Chantiers sera consulté, après réunion avec les membres du groupe de travail de ce Conseil sur ce thème. Reste la zone de l'impasse du Pont Colbert qui appartient à la commune de Jouy en Josas.

### Commission Animation

Fête du Bal Lamôme : samedi 22 septembre 2012

Les membres du Conseil qui souhaiteraient participer à son organisation se feront connaître auprès de Laure Dispan de Floran ou de Stéphane Bouilloux Lafont, en charge de l'organisation. Première réunion prévue fin janvier.

### Commission Espaces Verts

Martine Schmit rappelle le souhait que soit retravaillé l'aménagement du square Lamôme. (projet pris en charge par le Bureau d'Etudes des Espaces Publics de la Ville).

Demande faite par le Conseil : un ramassage mensuel des déchets verts pendant la période hivernale.

### Commission Circulation

La Commission rappelle qu'elle est toujours en attente de réponses relatives aux aménagements qui ont été demandés : double sens de la rue Molière, carrefour Célestins/Yves Le Coz.

### Commission Vie quotidienne

Sont évoquées les nuisances des haies qui débordent sur les trottoirs et le stationnement des voitures dans la rue alors que les riverains disposent de garages. La Commission étudiera la manière dont l'information/la sensibilisation pourrait être communiquée aux habitants du quartier.

### Commission Urbanisme

Il est souligné que les règles actuelles du PLU sont inadaptées au quartier qui se densifie et voit la verdure disparaître. La Commission étudiera ce sujet.

### Suivi des dossiers

- Aménagement angle rue Rémont/chemin du Cordon : mise en service de l'aménagement au début de cette semaine après envoi préalable d'un courrier aux riverains. Il est rappelé qu'il procurera davantage de places de stationnement.

- Dossier SNCF : résultats très décevants. Absence totale, malgré des relances régulières, de réponse de l'interlocuteur qui avait reçu le groupe de travail en juin qui devait notamment communiquer les coordonnées de la personne à contacter à Juvisy afin de prendre rendez-vous.

- Chapiteau : le dernier Conseil municipal, de novembre, a décidé de participer à l'effort d'investissement nécessaire à sa remise en conformité et aux nécessaires travaux de remise en état : remplacement de la toile, construction d'une palissade anti-vandalisme et de locaux professionnels. Pour ce faire, la ville va attribuer une subvention et solliciter une subvention auprès de Madame Valérie Pécresse, Ministre du Budget, des Comptes publics et de la réforme de l'état.

- Halte de Porchefontaine : La rénovation avance progressivement. A la demande de La Présidente du Conseil de quartier, le Président de Versailles Grand Parc, François de Mazières, Marie de Versailles, a adressé le 2 décembre un courrier à la Responsable de la division aménagement et services en gare de Transilien, rappelant son courrier du 7 décembre 2010 adressé au STIF relatif à la mise en accessibilité des services de transport de voyageurs en application de la loi de 2005. Il faut noter que le Schéma Directeur d'Accessibilité du STIF n'inclut pas la mise en accessibilité de la gare de Porchefontaine. Ce courrier demande à Transilien d'équiper les escaliers d'une rampe facilitant le portage des bagages, poussettes, etc ..., ce qui permettrait d'améliorer notablement l'accès aux quais de l'ensemble des usagers (à défaut d'équipement plus lourd non programmé).

#### Questions diverses

- La parole est donnée à Marie-Jo Jacquet qui informe que le journal l'Echo des Nouettes a un nouveau site internet (dans lequel le Conseil de quartier a d'ailleurs sa place).

- Que faire pour que les scooters des entreprises de restauration rapide conduisent plus raisonnablement et prudemment ?

- Rappel du dîner de quartier : le 25 janvier, repas partagé à 20 heures.

Fin du conseil : 23 h 45.